



Attestation pour les entreprises

Validité des affiliations prolongée

Cette année nous a contraint à annuler la plupart des cours EDEX obligatoires. Afin que les entreprises et les PERCOS ne soient pas pris à défaut par cette situation, toutes les attestations d'affiliation seront prolongées d'une année.

Ainsi, les PERCOS qui aurait dû suivre les cours en 2020 pourront le faire en 2021, et ceux qui aurait dû venir en 2021, seront invités à participer en 2022.

Les nouvelles attestations pour les entreprises leur parviendront d'ici au 15 décembre au plus tard.



Cours de base PERCOS

Changement au sein de l'entreprise ? Profitez-en.

Afin de permettre aux affiliés de former de nouveaux PERCOS ou à de nouvelles entreprises d'adhérer à la SB55, nous organisons un cours de base PERCOS centralisé le 9 février prochain à Tolochenaz.

[Inscription en ligne](#)



Audit en entreprise

2021 – Dernière année pour un appui sans jugement

Chaque année, la SB55 procède à plusieurs audits en entreprise. Cela est l'occasion unique pour savoir où l'on se trouve dans l'avancement de sa mise en place. Les résultats et discussions avec l'auditeur sont confidentiels.

Cette année 2021 sera la dernière sous cette forme d'aide et de conseil. Par la suite, ces audits seront remplacés par des audits de contrôle obligatoires. Intéressez ? Annoncez-vous auprès du secrétariat.

[Contact](#)



Information COVID-19

Que préconise la SUVA ?

Afin que vous puissiez retrouver en tout temps les informations de la SUVA à jour, nous publions les liens principaux sur notre site internet. N'hésitez pas à les consulter.

[Info SUVA](#)

Les associations responsables de la SB55 | Die Trägerverbände des BL55



Restons en contact !

SB55 – Administration romande
p.a. Fédération Romande
du Carrelage – FeRC
CH - 1042 Assens



Tél. +41 21 881 17 10
Fax +41 21 881 17 11
E-mail info@sb55.ch